

Téléphone 112.41
Code Français A Z

ASSOCIATION DES

Téléphone 112.41
Code Français A Z

Abonnés au Téléphone

SIÈGE SOCIAL

47, Rue des Mathurins, PARIS (VIII^e Arrond^t)

Pour la Publicité, s'adresser à PARIS-TÉLÉPHONE, 10, rue Bailleul. — Téléph. 113.23

“ LES TÉLÉPHONES ” “ ASSOCIATION DES ABONNÉS ”

« L'excès du mal, parfois, engendre le remède ; et la crise téléphonique a, durant l'été dernier, amené la constitution d'un organisme nouveau et précieux : l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE. La tentative mérite d'être signalée et suivie, parce que, d'abord, elle est d'un intérêt immédiat et peut faciliter beaucoup la tâche du Parlement et de l'Administration ; ensuite parce qu'elle a de l'avenir et nous présente un exemplaire typique d'une forme de groupement qui se développera de plus en plus dans les sociétés futures : les groupements de consommateurs.

« Le Parlement et l'Administration doivent donc s'habituer à tenir compte de ces Associations qui unissent les gens spécialement intéressés au bon fonctionnement de telle ou telle industrie d'Etat. Les représentants de l'Etat ne doivent traiter ni en intrus, ni en adversaires ces citoyens qui ont le droit d'exiger d'être bien servis et dont le concours peut apporter une aide efficace et indispensable à la réussite de l'exploitation. Pour faciliter cette collaboration, un groupement des Abonnés, l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE, est nécessaire. Il ne faut pas le décourager, mais l'encourager, au contraire, en lui prouvant qu'on tient compte de ses doléances, accueillir ses délégués, les initier au fonctionnement de tous les rouages, solliciter leur contrôle..... »

(Extrait du Rapport présenté au Parlement,
au nom de la Commission du Budget,
par M. MARCEL SENBAT, Député de la
Seine, Rapporteur du Budget des Postes
Télégraphes et Téléphones.)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. le Marquis M. de Montebello, 12, rue de Prony, Tél. 513-31.

Vice-Président : M. Max Vincent, Avocat à la Cour, 96, rue de la Victoire, Vice-Président du Touring-Club de France. Tél. 211-45.

Trésorier : M. P. Créténier, Négociant-Commissionnaire, 21 bis, rue de Paradis. Tél. 258-87.

Secrétaire : M. F. Thévin, Editeur, 38 bis, Avenue de la Grande-Armée. Tél. 546-78.

Membres : MM. E. Archdeacon, 77, rue de Prony. Tél. 511-22.
Lauzanne, Architecte, 26, rue de Turin. Tél. 211-38.

Dr Léon Petit, Secrétaire général de l'Œuvre des Enfants Tuberculeux, 20, rue de Penthièvre. Tél. 518-17.

Max Richard, Président de la Chambre syndicale de l'Automobile, 24, avenue des Champs-Élysées. Tél. 516-78.

P. Munier, 6, rue de Seine. Tél. 822-08.

COMMISSION JUDICIAIRE

Président : M. Henri Talamon, Avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation, 3, rue du Cirque. Tél. 528-41.

Secrétaire : M. Fernand Lecomte, Avocat à la Cour, 24, rue Montaigne. Tél. 512-11.

Membres : MM. Caron, Agréé, 1, place Boiëldieu. Tél. 143-96.
Deschamps, Avoué au Tribunal de 1^{re} instance, 17, rue de l'Université. Tél. 728-74.
Rodanet, Avocat à la Cour, 19, rue d'Aumale, Tél. 248-16.

Membres : MM. Rougeot, Avoué à la Cour d'appel, 12, rue du Mont-Thabor. Tél. 292-50.

L. Schmoll, Avocat à la Cour, 14, rue Lord Byron. Tél. 584-46.

Thesmar, Avocat à la Cour, 10, rue de l'Université. Tél. 522-43.

Tollu, Notaire, 70, rue Saint-Lazare. Tél. 254-32.

Touchard, Avocat à la Cour, 140, faubourg Saint-Honoré. Tél. 571-12.

INGÉNIEUR-CONSEIL

M. Herbert-Laws Webb, 35, Old Queen Street, Londres.

PROPAGANDE

Au moment où l'Administration, sous la pression créée par notre Association, se décide enfin à demander aux Pouvoirs Publics une partie, tout au moins, des fonds nécessaires à la réforme du système téléphonique, il devient de plus en plus nécessaire que nous ayons avec nous, dans la nouvelle campagne qui va s'ouvrir, **le nombre**, sans lequel toute influence est forcément stérile.

Nous prions donc instamment nos Adhérents de faire tous leurs efforts pour nous recruter, dans leur entourage, de nouvelles adhésions, tenant à leur disposition des carnets d'adhésion.

Toute nouvelle adhésion étant valable pour 1906.

AVIS

Nous serions obligés à nos Adhérents y ayant intérêt, de vouloir bien nous faire connaître quelles conditions de remise ils seraient disposés à réserver aux Membres de l'Association des Abonnés au Téléphone, sur présentation de leur carte d'identité, devant ouvrir dans notre Bulletin mensuel une rubrique spéciale à ce sujet.

SOMMAIRE

	Pages
Casse cou!	3
Le projet de l'Administration	4
Le service téléphonique à Paris (Rapport de M. H.-L. Webb)	8
Les téléphonistes et la réforme	10
Un « pro domo » administratif	12
Un vœu du Conseil municipal de Paris.	14
Un meeting des employés des P. T. T.	14

CASSE-COU!

L'Administration capitule. — L'œuvre de notre Association. — Un programme de réformes incomplet et illusoire.

Enfin, l'Administration a capitulé !

L'inertie et la routine des ronds-de-cuir officiels, la mauvaise foi du haut personnel des téléphones, l'obstination des grands chefs à nier la gravité d'une crise qui empirait tous les jours, tout a dû céder devant la poussée irrésistible de l'opinion publique. L'Administration, aujourd'hui, se déclare prête à entrer dans la voie des réformes.

Ce premier résultat, l'Association des Abonnés au Téléphone peut, à juste titre, le revendiquer comme son œuvre, comme le couronnement de dix-huit mois d'efforts tenaces et persévérants.

C'est en vain que l'Administration, changeant de tactique, suivant les besoins de sa mauvaise cause, a essayé d'abord de nous endormir, pour affecter ensuite de nous ignorer. C'est en vain que M. Bé-rard, érigeant l'impolitesse à la hauteur d'une institution, dédaignait de répondre aux lettres de notre président, après les avoir sollicitées.

L'Administration n'a pu étouffer notre voix, qui a été entendue. Elle n'a pu arrêter nos recherches et nos travaux. Alors qu'elle refusait systématiquement de sortir du *statu quo*, nous avons procédé aux enquêtes qu'elle ne voulait pas faire, nous avons fait appel aux lumières des ingénieurs et des techniciens dont elle aurait dû solliciter le concours. A l'aide de ces documents, nous avons formulé un programme de réformes, dont nous avons demandé énergiquement la réalisation... L'Administration a commencé par faire la sourde oreille.

Aujourd'hui, le revirement est complet dans les sphères officielles. La fameuse commission administrative, qui a entouré ses débats du plus mystérieux huis-clos, nous emprunte une partie — mais une partie seulement — de notre programme.

L'Administration, de ce fait, s'inflige à elle-même le plus sanglant démenti, et confirme la justesse de nos prédictions.

En effet, au mois de décembre dernier, elle fai-

sait annoncer la construction de nouveaux multiples — pour lesquels le Parlement votait quatre millions —, et elle faisait déclarer par M. Sembat, dans son rapport sur le budget des postes, télégraphes et téléphones, que ces appareils seraient prêts pour le mois de juillet suivant, et que LA MISE EN SERVICE DE CES NOUVEAUX MULTIPLES TERMINERAIT LA CRISE.

A ce moment, nous avons répondu (*Bulletin de décembre 1904*, p. 4 et 5) :

« Les nouveaux multiples sont toujours du vieux système et n'améliorent rien du tout. Au lieu d'être des multiples *purs*, les nouveaux meubles sont des multiples *divisés*, c'est-à-dire ayant des groupes de départ dépourvus des jacks généraux d'abonnés, et des groupes d'arrivée munis de jacks généraux d'abonnés. Pour ces nouveaux meubles divisés, toutes les communications doivent passer par deux opératrices reliées entre elles par des lignes auxiliaires. A ce point de vue, *les nouveaux meubles sont donc inférieurs aux anciens*, puisque dans ces derniers les communications locales (c'est-à-dire entre deux abonnés appartenant au même bureau central) peuvent se faire sans devoir recourir à une deuxième opératrice et à une ligne auxiliaire.

« Les anciens meubles multiples existant actuellement à Paris sont donc, au point de vue des communications locales, *supérieurs aux nouveaux meubles divisés sur lesquels on compte pour sauver la situation* !

« Pourquoi l'Administration a-t-elle choisi les meubles divisés ? Par suite de quelle aberration a-t-elle, pour simplifier, compliqué ? Uniquement pour réaliser une légère économie de matériel par le fait de la suppression des jacks généraux sur les groupes de départ (cette économie n'est, du reste, qu'apparente, car l'augmentation du personnel en fait perdre tout le bénéfice).

Et nous concluons ainsi :

« La prétendue amélioration n'est donc qu'un *trompe-l'œil* ou, si on le préfère, un cautère sur une jambe de bois, puisque à part une légère amélioration dans les lignes auxiliaires, rien ne sera changé en mieux, mais, bien au contraire, *le service sera rendu plus difficile et plus lent* par suite de l'obligation de passer toutes les communications, même celles locales, au moyen de deux opératrices.

« Que voilà donc un beau succès ! »

Les faits n'ont pas tardé à nous donner raison, puisque, depuis l'installation de ces nouveaux multiples, la crise téléphonique, loin d'être terminée, n'a fait qu'empirer : la situation est devenue plus intolérable que jamais.

L'Administration a bien dû venir à résipiscence, malgré toute sa mauvaise volonté, et adorer aujourd'hui ce qu'elle brûlait hier. Les fameux mul-

tiples qui devaient terminer la crise sont maintenant condamnés et vont être transformés par le retour au multiplage qu'on n'aurait dû jamais abandonner.

On se déclare prêt à adopter la batterie centrale, pour laquelle, naguère, on n'avait pas assez de mépris.

Mais — est-ce par faux amour-propre ? — l'Administration s'arrête encore à une de ces demi-mesures déplorables dont elle a le secret.

Au lieu d'adopter franchement le système complet de la batterie centrale, qui a fait ses preuves à l'étranger et notamment aux Etats-Unis, la commission propose un système bâtarde. On adopterait les parties accessoires de la batterie centrale, concernant les signaux d'appel et de fin de communication, mais on ne toucherait pas au principe du système, qui consiste à supprimer les piles primaires aux postes des abonnés. On conserverait donc ces piles, sources de tout le mal.

C'est ici que nous crions : Casse-cou !

Comment ! vous savez que le Parlement ne vous marchandera pas les crédits nécessaires pour établir, une fois pour toutes, un bon service téléphonique ? et vous allez engloutir dix millions dans une réforme boiteuse et illusoire, qui ne peut nullement mettre fin à la crise actuelle !

Dans peu de temps, tout sera à recommencer, et les dix millions votés par les Chambres auront été dépensés en pure perte.

Si M. Bérard engage sa responsabilité, avec le « cœur léger », dans cette aventure, nous estimons, pour notre part, qu'il est de notre devoir d'éclairer à temps l'opinion publique et le Parlement pour prévenir un gaspillage inutile et dangereux. Il faut que nos représentants puissent aborder ce débat en connaissance de cause.

Dans les articles techniques qui suivent, d'éminents spécialistes ont remis les choses au point, et réfuté les assertions erronées de l'Administration.

Le passé nous a donné raison jusqu'à ce jour. Qu'on n'engage pas l'avenir à la légère !

LE PROJET DE L'ADMINISTRATION

Les conclusions de la Commission d'enquête.

— Un communiqué officieux. — Critique du projet. — Les erreurs de l'Administration.

Le programme de réformes proposé par la commission administrative, que présidait M. Bérard, a été annoncé par une note brève du *Temps*, reproduite dans tous les journaux, puis développée quelques jours après dans l'article suivant, que nous reproduisons *in extenso*.

Ce document a, en effet, tous les caractères et toute l'importance d'un communiqué officiel.

Nous avons annoncé que la commission administrative instituée par le ministre du commerce, sur la proposition et sous la présidence de M. Alexandre Bérard, en vue de rechercher les moyens de remédier aux déficiences maintes fois signalées dans le fonctionnement du service téléphonique à Paris et d'arrêter un programme général de réfection des installations existantes, venait de terminer l'élaboration d'un plan détaillé, comportant notamment :

1° La création d'un nouveau bureau central téléphonique sur la rive droite ;

2° La généralisation du « multiplage » dans les meubles de chaque bureau central, des « jacks » de tous les abonnés reliés à ce bureau ;

3° L'emploi, en nombre suffisant, de « lignes de conversations » spéciales aux téléphonistes ;

4° L'installation du système dit « de la batterie centrale » pour les appels et l'envoi de signaux de fin de conversation.

La première mesure préconisée est nettement légitimée par la situation des bureaux de Gutenberg et de Wagram, dont la capacité actuelle est à la veille d'atteindre la limite maximum et où il sera prochainement impossible de rattacher de nouveaux abonnés. L'installation d'un bureau central situé entre les deux premiers, par exemple dans le quartier de la gare Saint-Lazare, s'impose donc à très brève échéance.

Quant aux autres décisions prises par la commission, elles appellent quelques explications et justifications, si l'on veut que le public non versé dans les questions techniques en apprécie l'importance et les avantages.

1° Le « multiplage » complet est une disposition par laquelle toutes les lignes des abonnés reliées à l'un des quelques meubles d'un même bureau central se trouvent multipliées chacune de façon à aboutir à un « jack » spécial sur chaque tableau d'opératrice : il permet à chaque téléphoniste du meuble d'établir *elle-même* la jonction de l'un des abonnés qu'elle dessert avec un autre abonné quelconque, relié à ce meuble. Dans les installations actuelles, au contraire, le « multiplage » avait été limité aux « groupes d'arrivée », en raison de la diminution des frais d'établissement que comportait ce système : il en résulte que la téléphoniste « de départ », qui reçoit une demande pour un abonné du bureau, doit faire intervenir, dans tous les cas, une téléphoniste « de l'arrivée » pour achever la mise en communication.

Ces quelques indications suffisent pour montrer la simplification, et par suite le gain de temps qu'entraînera l'application du nouveau système — système qui se trouvera d'autant plus avantageux que le nombre des abonnés reliés à un même meuble ou « multiple » sera plus considérable, puisque plus ce nombre est élevé, plus il y a de chances pour que la communication demandée soit précisément destinée à un abonné de ce « multiple ». Or, il est entendu que les « multiples » auront toujours la plus grande capacité possible.

A ce propos on a signalé que le « multiplage » n'ayant pas été prévu sur les trois « multiples » dernièrement commandés à l'industrie, il en résulterait une dépense inconsidérée d'environ 3 millions. Il est exact que l'administration, retenue par des considérations d'ordre budgétaire impérieuses, et soucieuse de n'engager les intérêts du Trésor que dans le minimum du possible, n'avait pas encore, au moment de cette commande, décidé l'emploi de meu-

bles établis conformément aux idées maintenant acceptées ; mais il n'en est pas moins vrai que les trois « multiples » en question, lorsque le « multiplage » sera décidé, seront facilement transformables de façon à appliquer le système nouveau, leur appropriation spéciale ne présentant aucune difficulté.

2° Il a paru que le mode d'exploitation des « lignes auxiliaires » en service à Paris sur les nouveaux groupes, et qui a donné toute satisfaction au point de vue du rendement de chaque ligne et de la rapidité de mise en communication, devait être adopté et généralisé. C'est d'ailleurs, le système employé aux Etats-Unis.

Rappelons en deux mots que la mise en communication de deux abonnés desservis par deux bureaux centraux différents s'établit au moyen de lignes dites « auxiliaires » reliant les deux bureaux. Plus ces lignes seront nombreuses, plus les attentes seront brèves et le service rapide.

D'autre part, les échanges de conversations entre les téléphonistes des deux bureaux en vue de la demande de communication, de l'essai de la ligne de l'abonné appelé et du choix de la ligne « auxiliaire » à donner, s'effectuent au moyen de *lignes de conversations*, exclusivement réservées à cet usage.

Il est facile de saisir l'intérêt que présente, au point de vue de la rapidité des manœuvres, l'emploi de ces « lignes de conversations » spécialement affectées aux opératrices.

3° Dans les systèmes non montés avec « batterie centrale », et notamment dans celui en usage à Paris, l'abonné doit appeler le bureau central (en appuyant sur un bouton ou en tournant une manivelle), puis porter immédiatement le récepteur à l'oreille ; or, souvent, l'abonné appelle et ne porte le récepteur à l'oreille que lorsque le bureau lui a répondu par la sonnerie. D'autre part, il est indispensable que chaque abonné prévienne le bureau de la fin de la conversation ; malgré toutes les recommandations faites, plus des deux tiers des abonnés de Paris ne donnent pas le « signal de fin ».

Ces deux fausses manœuvres nuisent extrêmement à la rapidité des communications ; la seconde conduit à des malentendus fréquents, à des rentrées intempestives de la téléphoniste, aux « Vous causez ? », « Vous n'avez pas terminé ? » qui sont si insupportables au public, à des interruptions même.

Avec la « batterie centrale », tout oubli, toute erreur de ce genre devient impossible de la part de l'abonné : l'appel s'effectue *automatiquement*, par le seul fait que l'appelant décroche le récepteur ; le signal de fin est également transmis dès la remise du téléphone sur le crochet mobile. L'abonné n'a plus aucune manœuvre à faire, si ce n'est de porter le récepteur à l'oreille quand il veut causer, et le raccrocher lorsqu'il a terminé.

Des signaux lumineux, dits « lampes de supervision », indiquent à la téléphoniste du bureau central si le récepteur est accroché ou non chez chacun des abonnés mis en communication.

A plusieurs reprises déjà, l'emploi de ce système à Paris a été envisagé par l'administration des téléphones ; les meubles établis ces dernières années ont même été construits en vue de permettre leur appropriation facile à ce dispositif. Mais, désireuse de ne pas engager à la légère les finances de l'Etat, l'administration a cru devoir attendre d'être définitivement fixée sur les résultats des essais effectués à l'étranger en ce qui concerne la mise en service *pratique* de la méthode en question.

Comme conséquence de l'adoption de ce système, les postes d'abonnés devront évidemment, de même que les bureaux centraux, être montés dans des

conditions différentes de celles existantes. La commission administrative a évalué, d'une façon aussi approchée que possible, le coût total de cette transformation.

Signalons en terminant, comme complément naturel de la « batterie centrale », l'adoption d'une « clef d'appel automatique » pour les téléphonistes, qui n'auront plus qu'à appuyer une seule fois sur le bouton, l'appel se continuant ensuite automatiquement jusqu'à ce que l'appelé décroche son récepteur, et, en cas de non-réponse, la téléphoniste disposant d'un moyen pour faire cesser l'appel. Ce procédé, simple et expéditif, permettra d'éviter les inconvénients du système actuel, dans lequel l'opératrice appuie sur le bouton d'appel par coups successifs, s'énerve et reste d'ailleurs immobilisée pendant tout le temps que l'abonné met à venir à l'appareil.

On voit, par ces divers renseignements, que la commission présidée par M. Bérard a fait vraiment œuvre complète et utile. Rappelons que toutes ses décisions ont été prises à l'unanimité.

Nous espérons que le Parlement apportera tout l'empressement désirable pour mettre à la disposition du sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes les crédits qu'il va réclamer en vue de la mise à exécution du grand programme de réfection de l'outillage téléphonique dont nous venons d'esquisser les grandes lignes.

Ces crédits, d'après la précédente note du *Temps*, s'élèveraient à une dizaine de millions.

*
* *

Reprenons un à un, les différents points de ce communiqué officieux.

1° Avant de promettre un nouveau bureau sur la rive droite, pourquoi ne met-on pas en service les bureaux en cours de construction, promis depuis si longtemps et qui devaient tout sauver ?

2° On paraît annoncer la généralisation du multiplage, dans les meubles de chaque bureau central, des jacks de tous les abonnés reliés à ce bureau, *comme étant une chose nouvelle*, alors que c'était le principe déjà appliqué et en usage à Paris dans tous les bureaux. Ce principe n'avait été abandonné que pour les 3 nouveaux multiples, sur l'initiative de l'Administration qui croyait avoir fait une découverte merveilleuse, mais qui n'a fait que se tromper lourdement. Donc la phrase : *l'Administration retenue par des considérations d'ordre budgétaire impérieuses et soucieuse de n'engager les intérêts du Trésor que dans le minimum du possible, n'AVAIT PAS ENCORE, AU MOMENT DE CETTE COMMANDE, DECIDE L'EMPLOI DE MEUBLES ETABLIS CONFORMEMENT AUX IDEES MAINTENANT ACCEPTÉES* — cette phrase est un bluff et un mensonge, puisque ces idées non seulement étaient connues, mais même appliquées en pratique dans les huit bureaux multiples existants.

A ce moment, on avait voulu innover et essayer de faire des économies de matériel, sans se rendre compte de l'impossibilité de cette innovation ma-

ladroite. Aussi, aujourd'hui, est-on forcé de transformer les trois multiples commandés d'après ces mauvais principes et de leur faire mettre après coup les jacks généraux maladroitement supprimés.

3° Il serait intéressant de demander à l'Administration sur quelles statistiques et données scientifiques elle calculera le nombre des lignes de conversations spéciales aux téléphonistes.

Il est évident qu'elle ne pourra jamais en mettre plus qu'elle n'aura de téléphonistes d'arrivée, puisqu'une ligne de conversation doit aboutir à une téléphoniste d'arrivée.

4° La batterie centrale réduite aux signaux d'appel et la fin de conversation, n'est qu'une batterie centrale *incomplète, tronquée*. Encore une demi-mesure due à la malheureuse initiative de l'Administration ! Il faudra encore tout refaire, comme pour les jacks généraux.

Cette expérience malheureuse aurait dû cependant constituer une leçon salubre pour l'Administration. On veut donc recommencer à perdre de l'argent, puisqu'il faudra quand même en venir à la batterie centrale *pure et intégrale*, c'est-à-dire à la batterie centrale même pour les transmetteurs des abonnés ?

Le gaspillage de cette demi-mesure se conçoit, car le courant électrique nécessaire pour assurer l'appel et la fin automatiques est le même que celui qui devrait servir en même temps à alimenter les transmetteurs des abonnés. En laissant donc des piles chez les abonnés, on fait double emploi d'énergie électrique : d'où gaspillage inutile, sans parler de l'augmentation des frais d'entretien qui en résulte pour les piles dont l'administration, par un reste de routine, ne peut se décider à se séparer.

Qu'on se décide donc une bonne fois à jeter ces piles par dessus bord et l'on réalisera du même coup de grosses économies (1).

Ceci ne serait encore rien s'il ne fallait pas envisager également que, pour réparer cette erreur, il faudrait ensuite *tout recommencer*. Ce serait un gaspillage insensé dont le public et surtout les contribuables ne veulent pas entendre parler.

Ce mode d'exploitation que l'Administration s'est enfin décidée à adopter pour les lignes auxiliaires *existe depuis plus de dix ans aux Etats-Unis*. Elle a donc mis le temps à s'apercevoir qu'elle était en retard sur le reste du monde ! L'Administration n'a donc rien innové, elle n'a rien inventé, elle a tout simplement mis dix ans pour s'assimiler une méthode meilleure que celle qu'elle imposait à son service téléphonique.

(1) Voir plus loin : *Quelques données sur l'entretien des postes téléphoniques du réseau de Paris*.

La clé automatique d'appel ne présente également aucune nouveauté : elle est employée partout depuis longtemps déjà.

La seule chose qui sera nouvelle en France, c'est la mutilation de la batterie centrale, en ne l'appliquant pas aux transmetteurs des abonnés.

Cette seule nouveauté, comme on l'a vu plus haut, sera la cause de la ruine de tout le système.

Ajoutons que les inconvénients techniques des piles sont innombrables et peuvent se résumer comme suit :

I. Les piles se polarisent et ne permettent pas de converser longtemps, ni souvent.

II. Si un abonné oublie de raccrocher son récepteur, sa pile s'épuise, et il sera dans l'impossibilité de parler.

III. En été, la chaleur met la pile hors de service ; en hiver, la gelée en fait tout autant.

IV. Les piles sont encombrantes, salissantes, gênantes, et imposent à l'abonné les visites peu agréables du personnel chargé de l'entretien.

V. Si A parle à B, qui a une excellente pile, alors que lui-même n'a qu'une misérable pile, il s'ensuivra que A entendra B, mais que B n'entendra pas A : donc la conversation sera impossible, car il faut au moins que tous les deux puissent se faire entendre.

D'où la conséquence que pour assurer la communication deux à deux des abonnés, il ne suffit pas que quelques-uns aient une bonne pile, mais il faut que TOUS aient une bonne pile. Or, cela est **MATERIELLEMENT IMPOSSIBLE**.

On ne peut pas arriver à maintenir en bon état simultanément 80.000 éléments de pile.

Prétendre que la parole, avec une bonne pile toute neuve, est meilleure qu'avec la batterie centrale, c'est faire preuve d'une ignorance complète, et n'avoir aucune expérience de l'exploitation téléphonique. Une bonne pile neuve, c'est une utopie, cela n'existe pas en pratique chez les abonnés et peut-être même pas au laboratoire de l'Administration.

Pour être honnête et comparer loyalement la transmission téléphonique de la batterie centrale à celle obtenue avec une pile, il faut prendre la valeur moyenne des piles réellement en service. Ces essais ont été faits partout, et partout on a loyalement dû convenir que la conversation moyenne obtenue avec la batterie centrale était *de beaucoup supérieure et préférable* à celle obtenue avec la pile locale. Pourquoi l'Administration avant de nous lancer dans un nouveau désastre téléphonique, ne se donne-t-elle pas la peine de contrôler le résultat de l'expérience des autres pays ?

Il nous semble que ce serait faire une besogne plus utile que de chercher à cacher ses erreurs sous une phraséologie obscure.

Qui nous délivrera, une bonne fois, de la routine administrative ?

QUELQUES DONNÉES
SUR L'ENTRETIEN DES POSTES TÉLÉPHONIQUES
DU RÉSEAU DE PARIS

Outre l'équipe régulière pour la pose et le montage des postes téléphoniques de Paris, il y a en plus une seconde équipe d'ouvriers monteurs chargés de l'entretien de ces postes.

Cette équipe comprend :

a) 140 ouvriers monteurs chargés de l'entretien des appareils proprement dits.

b) 20 ouvriers pilistes chargés de l'entretien des piles.

Soit : 160 ouvriers en tout gagnant en moyenne 6 francs par jour, soit une dépense annuelle de $160 \times 6 \times 360 = 345.600$ francs.

Sans compter les frais de déplacements, les frais d'outillage et les frais des organes à remplacer ou à réparer.

Piles d'appel aux postes des abonnés.

Chaque poste d'abonné reçoit réglementairement pour l'appel, 6 éléments Leclanché grand modèle placés dans deux boîtes à 3 éléments chacune.

La boîte proprement dite revient à environ 2 francs l'une, et l'élément Leclanché revient en tout à environ 1 franc pièce, ce qui fait que la dépense totale pour la pile d'appel d'un abonné revient à :

2 boîtes à 2 fr.....	4 fr.
6 éléments à 1 fr.....	6 fr.

Total par abonné..... 10 fr.

Le bon marché des éléments de pile Leclanché pour piles d'appel, n'est qu'apparent, car l'Administration déduit ce prix de l'achat des matières premières, telles que chlorhydrate d'ammoniaque, zinc, charbons, vases poreux, etc., prises en grande quantité par voie d'adjudication publique.

Seulement n'est pas comprise dans ce prix d'estimation : la main-d'œuvre des ouvriers de l'Administration chargés du montage de tous ces éléments divers constituant la pile.

Beaucoup d'abonnés de Paris ont encore des piles d'appel. Tous les abonnés ayant des postes mobiles ont toujours des piles d'appel, car on ne connaît pas en France les postes mobiles avec appels magnétiques montés sur le poste même.

La dépense pour un appel magnétique est de 21 francs en moyenne, soit de 11 francs plus cher que la pile d'appel. On est donc certain d'être en

dessous de l'estimation de la dépense totale en supposant que tous les postes d'abonnés, sans exception, sont pourvus de piles d'appel. Soit donc pour Paris $40.000 \times 10 = 400.000$ francs dont l'intérêt annuel à 3 % représente 12.000 francs.

Piles des transmetteurs.

Tous les postes d'abonnés de Paris sont pourvus en moyenne d'un élément et un tiers Delafon ou Bloc dit à « liquide immobilisé ».

Cet élément Bloc revient environ à 7 fr. 50 pièce, soit 10 francs pour un élément plus 1/3. La dépense totale pour Paris est donc de $40.000 \times 10 = 400.000$ francs, dont l'intérêt annuel à 3 % représente 12.000 francs.

Dépenses pour l'entretien des piles.

En pratique il paraît que chaque élément de pile d'appel doit être considéré comme renouvelé tous les neuf mois. Or, il y a $40.000 \times 6 = 240.000$ éléments à 1 franc, soit 240.000 francs.

La dépense annuelle d'entretien pour ces piles est donc de $240.000 \times 12 = 319.992$ francs, soit 320.000 francs.

La pile Bloc du transmetteur est en pratique renouvelée tous les deux ans, soit donc au total une dépense annuelle de $400.000 = 200.000$ francs.

2

Manutention des piles pour le réseau de Paris.

L'Administration fait avec un entrepreneur un contrat pour le transport à domicile des éléments de piles. Elle dépense de ce fait annuellement 140.000 francs.

Somme de toutes les dépenses annuelles.

En additionnant toutes les dépenses ci-dessus on trouve :

1° Salaires des 160 ouvriers....	345.600 fr.
2° Intérêt sur le capital des piles d'appel	12.000 fr.
3° Intérêt sur le capital des piles des transmetteurs	12.000 fr.
4° Renouvellement des piles d'appel	320.000 fr.
5° Renouvellement des piles des transmetteurs	200.000 fr.
6° Manutention des piles	140.000 fr.

TOTAL 1.029.600 fr.
soit en chiffres ronds, 1.030.000 francs.

Ce total doit être bien inférieur à celui qui existe en réalité, attendu qu'il n'a pas été tenu compte des frais de déplacements des ouvriers,

de leur outillage, des organes à remplacer et à réparer. C'est ainsi que l'entretien des sonneries trembleuses doit être très élevé, attendu que ces sonneries sont très fragiles et soumises à des courants d'appel très irréguliers, suivant la longueur des lignes.

L'Administration cherche par tous les moyens à cacher ces dépenses et à les faire paraître inférieures à la réalité.

On peut sans exagération aucune certifier que l'adoption de la batterie centrale intégrale ferait disparaître la totalité de cette dépense d'entretien, car l'équipe de pose des appareils suffirait amplement à assurer en même temps l'entretien, de sorte que les 160 ouvriers de la deuxième équipe ne seraient plus d'aucune utilité.

La batterie centrale intégrale entraînerait des économies encore plus considérables aux bureaux centraux.

Le Service téléphonique à Paris

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs la lecture du rapport de notre ingénieur-conseil, M. Herbert-Laws Webb, sur le service téléphonique à Paris, la compétence en matière téléphonique de M. Herbert-Laws Webb, universellement reconnue, donnant d'autant plus de poids à ses critiques, et aux moyens à employer pour mettre le téléphone à Paris au niveau des progrès réalisés en téléphonie à l'étranger.

Nous continuerons dans notre prochain bulletin la publication des rapports de M. Herbert-Laws Webb sur la téléphonie en général, le rapport concernant spécialement Paris étant, dans l'état de la question, de toute actualité.

Les causes du service défectueux.

1° La cause principale du service défectueux du réseau téléphonique de Paris est que l'on continue de s'y servir d'appareils et de méthodes essentiellement défectueux, et qui ont été abandonnés depuis longtemps dans tous les pays où la science téléphonique a fait des progrès. L'historique des réseaux téléphoniques, qui datent d'environ 1880, peut se diviser (à première vue) en trois périodes.

Pendant la première période, d'environ dix ou douze ans, les appareils et méthodes téléphoniques ne furent que des « expériences », les ingénieurs téléphoniques étudiant encore cette industrie et inventant des appareils et des méthodes pour ex-

périmenter les résultats qu'ils pourraient en obtenir.

Pendant la deuxième période, d'environ cinq ou six ans, le développement des appareils téléphoniques fut plus scientifique, l'expérience acquise dans le service des réseaux téléphoniques des grandes villes permettant de diriger les recherches et les perfectionnements sur certaines parties du système afin d'obtenir un service vraiment efficace et rapide. En procédant ainsi, sur des lignes bien comprises, il résulta, de toutes ces inventions et expériences téléphoniques, des appareils et des méthodes perfectionnés qui pendant la troisième période, d'environ sept ou huit ans, ont créé le modèle ou type d'un service, qui à tous les points de vue, est efficace, rapide et permanent. *Le réseau téléphonique de Paris est de beaucoup resté en arrière, et se sert encore aujourd'hui des appareils et des méthodes qui, au point de vue de la téléphonie moderne, appartiennent à la période des « expériences », laquelle, pour les ingénieurs téléphoniques qui suivent le progrès, se termina il y a dix ou douze ans.*

2° Bien qu'il soit peut-être vrai, que jusqu'à un certain point le système téléphonique de Paris ait adopté quelques-uns des perfectionnements qui appartiennent à la deuxième période du développement technique de la téléphonie, il n'en est pas moins vrai que, pris en entier, l'équipement technique et la méthode de travail de ce système sont ceux des premiers jours des réseaux téléphoniques. *Le système téléphonique de Paris paraît absolument ignorer les appareils et les méthodes de la troisième période, qui date d'environ 1897.*

3° Telle est donc la cause principale du service téléphonique défectueux de Paris : les appareils des centraux et des postes d'abonnés sont d'un type ancien et insuffisant, et il est certain qu'avec un pareil équipement il est impossible de donner un service satisfaisant.

4° Dans un très petit système téléphonique, desservi par un seul réseau, il est possible de donner un service relativement satisfaisant avec des appareils anciens, parce que le travail est relativement simple et que les opératrices peuvent être entraînées et surveillées de façon spéciale. Mais dans un grand système, composé d'un nombre considérable de centraux reliés les uns aux autres par des lignes auxiliaires, le service est si compliqué et d'un si grand volume qu'il devient impossible de donner, même avec la plus grande attention de la part des opératrices et une minutieuse surveillance, un service exact et rapide aux abonnés, si les

appareils sont défectueux et insuffisants. De plus, les anciens appareils donnent un service si défectueux et irrégulier qu'il réagit forcément sur les nerfs des opératrices, et qu'il est par conséquent déraisonnable d'exiger d'un grand nombre d'opératrices astreintes à un service compliqué et exigeant une haute discipline et exactitude, quand tous les appareils servant à assurer ce service fonctionnent avec la plus grande irrégularité. Il y a donc, dans un grand réseau téléphonique équipé avec des appareils défectueux, deux principales causes de mécontentement, superposées l'une à l'autre : l'une, qui provient des appareils eux-mêmes en raison de leur service défectueux ; et l'autre, de la démoralisation des opératrices forcées de se servir d'appareils ne causant qu'erreurs et confusions.

Il paraît évident que le service téléphonique de Paris souffre de ces deux causes de mécontentement.

5° Un des traits bien connus du service téléphonique de Paris, et qui d'après mon expérience est unique, consiste en ceci : les abonnés sont dans l'obligation de fournir leur appareils. L'origine de cette pratique est obscure, mais ses résultats sont malheureusement trop visibles. Une des conditions essentielles au bon fonctionnement d'un grand système téléphonique est que tous les appareils soient du même type ; ceci est essentiel : 1° parce que les qualités électriques du poste de l'abonné sont forcément en « inter-relations » avec celles des appareils centraux ; et 2° parce qu'on ne peut maintenir constamment en bon état un grand nombre d'appareils d'abonnés, que s'ils sont tous uniformément d'un même type, de façon que les inspecteurs chargés des appareils soient absolument familiarisés avec tous les détails de ces appareils et en mesure de porter remède à tous les défauts et même de prévenir, si possible, ceux qui pourraient se produire. Il est de toute évidence que si chaque abonné achète son instrument, il a un choix à faire entre les différents types d'appareils : parmi ces différents types il peut y en avoir qui, par rapport aux autres appareils auxquels ils seront reliés et dont ils deviendront une partie intégrale, présentent quant à la technique certains défauts radicaux. Ceci cause forcément des difficultés qui se renouvelleront journellement. De plus, il est impossible avec cette diversité dans les appareils d'arriver à former une équipe d'inspecteurs parfaitement familiarisés avec toutes les particularités de chacun de ces différents types.

6° Une autre difficulté, considérable et très coûteuse, que perpétue dans le système téléphonique de Paris cette pratique qui veut que tout abonné achète son appareil, est l'usage très étendu de batteries pour les appels centraux.

Cette méthode d'appeler l'attention du bureau central remonte aux tous premiers jours de la téléphonie : c'est le commencement de la première période ; mais dans presque tous les pays, ces batteries primaires furent bientôt remplacées par le générateur à main ou appel magnétique, qui constitue un moyen d'appel beaucoup plus simple, plus effectif (et sur lequel on peut compter) qu'une collection de batteries primaires. Le générateur à main disparut à son tour pour faire place au signal automatique, qui est mis en action par le simple fait de décrocher le récepteur.

En France, pour une raison ou pour une autre, l'usage des batteries primaires a persisté beaucoup plus longtemps que dans les autres pays, et la pratique, qui oblige l'abonné à acheter son appareil, est cause de cet usage qui se perpétue indéfiniment, d'appareils de types très anciens employant des batteries primaires pour les signaux.

Le nombre de batteries primaires nécessaires au service des 40.000 téléphones du système de Paris est énorme et constitue non seulement une cause très sérieuse du service défectueux dont se plaignent les abonnés, mais une dépense excessivement importante.

L'usage en téléphonie des batteries primaires donne comme résultat un service très irrégulier, et qui revient très cher, et ces défauts augmentent en proportion du développement et de l'extension que prend le système : ce furent ces difficultés fondamentales, reconnues par tous les ingénieurs en téléphonie, qui amenèrent l'invention du système de la « Batterie-Centrale » qui supprime entièrement les batteries aux postes des abonnés.

7° Comme je viens de le dire, cette pratique d'obliger les abonnés à acheter leurs appareils est presque exclusivement particulière à l'administration française. En effet, cette pratique n'existe plus dans aucun pays, à l'exception de quelques très petites compagnies et administrations téléphoniques de la Scandinavie, et aucun ingénieur téléphonique ne pourrait entreprendre d'assurer un service vraiment efficace dans un grand réseau avec de telles conditions. Il est évident que cette pratique entraîne tout un cortège de défauts radicaux, et que ceux-ci ne peuvent qu'augmenter en proportion du développement du système. Cette

pratique constitue donc un des défauts radicaux du service téléphonique de Paris ; et, avant d'arriver à réaliser une amélioration réelle et permanente, il faut que cette question soit élucidée et la pratique dont nous parlons forcément abolie. Quand on s'occupera de la question téléphonique de façon vraiment scientifique et pratique, il faudra bien que l'administration française, se conformant en ceci aux pratiques de toutes les autres compagnies et administrations téléphoniques, fournisse elle-même à tous ses abonnés des appareils d'un type moderne et uniforme.

8° Enfin, on peut dire que durant ces dix ou douze dernières années, l'Administration française, en tout ce qui touche le côté technique du service téléphonique, est allée à la dérive, et que le système téléphonique de Paris est tombé de ce fait, dans une condition de désuétude, tant pour les appareils qui fonctionnent aux deux bouts de la ligne, que pour les méthodes d'opérations ; qu'un service satisfaisant est ainsi rendu absolument impossible.

9° Il est certain que plus cet état de choses se prolongera, plus le service ira de mal en pis ; chaque addition faite au système actuel perpétue les erreurs primitives, et ajoute une complication de plus à une collection d'appareils déjà excessivement compliqués. Il faut se rendre compte que le système téléphonique de Paris contient actuellement environ 40.000 abonnés, ce qui donne un total d'environ 200.000 communications par jour. Chaque communication nécessitant une série d'environ 8 à 10 opérations, cela fait approximativement un million d'opérations par jour. A moins que toutes ces opérations soient effectuées d'une manière facile, rapide et exacte, il s'ensuivra forcément des erreurs, des frictions et des retards.

Le nombre journalier des communications tendant à s'élever constamment, il est donc évident que si l'on continue à se servir de ces appareils et de ces méthodes defectueux, les retards, frictions et erreurs s'élèveront forcément aussi.

10° Il n'y a pas l'ombre d'un doute qu'une complète reconstruction du système téléphonique de Paris sur des données modernes est le seul remède qui mettra fin d'une manière définitive aux défauts et aux irrégularités que ce système présente actuellement. Avec les appareils et les méthodes qui sont d'un type courant en Amérique, depuis six ou sept ans (et dont j'ai fait une courte description dans mon rapport général), et avec un personnel bien organisé, le service téléphonique de Paris pourrait devenir un service pour ainsi dire parfait.

Il faudrait de deux à trois années pour renouveler ainsi tout le système, et, durant ce laps de temps, une amélioration graduelle se manifesterait à mesure qu'un nouveau réseau entrerait en service ; le coût total de cette reconstruction n'atteindrait pas le prix d'un cuirassé. Et il n'est pas douteux que pour la communauté, un service téléphonique vraiment efficace aurait une valeur qui dépasserait de beaucoup ce prix.

En résumé, si le système téléphonique de Paris était complètement reconstruit avec des bureaux centraux et des postes d'abonnés modernes, et si le personnel était soigneusement formé et exercé suivant les plus récentes méthodes d'opérations téléphoniques, Paris aurait en trois ans un service parfaitement efficace, un service où l'audition serait bonne, l'opération exacte, et la rapidité moyenne d'une mise en communication d'environ trente secondes.

Les Téléphonistes et la Réforme

L'opinion du personnel. — Un rapport à M. Bérard. — La condamnation du programme de la Commission.

De tous côtés, des voix autorisées s'élèvent pour condamner le maladroit replâtrage élaboré par la Commission, sous le masque trompeur d'une réforme téléphonique.

Le personnel vient de faire entendre à son tour ses critiques. Ne devait-il pas, en effet, avoir voix au chapitre ? Les téléphonistes ont une expérience pratique qui aurait été fort utile à MM. les Commissaires. Mais ceux-ci n'ont pas plus daigné entendre les téléphonistes que les abonnés et les techniciens. Ils ont voulu systématiquement écarter toutes les compétences, pour ne pas être gênés dans leurs petites combinaisons. Malheureusement pour l'Administration, sa tactique, aujourd'hui, se retourne contre elle.

Le rapport que vient d'adresser à M. Bérard l'Association des Dames employées des postes, télégraphes et téléphones, constitue en effet, sous une forme modérée et respectueuse, le plus formidable réquisitoire contre les pratiques et le haut personnel de l'administration : il est précis, documenté ; il émane d'employées qui ont la pratique des appareils et ne connaissent que trop les défauts et les plaies cachées du système.

Voici les passages principaux de cet intéressant rapport :

« Les deux grandes causes responsables de la crise endémique du téléphone sont :

« 1° *L'imperfection des appareils* ;

« 2° *L'insuffisance numérique du personnel* ; et ces deux causes dépendent elles-mêmes d'une double erreur gouvernementale et administrative.

« *L'erreur gouvernementale*, on l'a maintes fois répétée, consiste à attribuer à l'Administration des postes, télégraphes et téléphones un rôle fiscal au lieu de l'organiser en entreprise industrielle et commerciale, seul moyen d'assurer son développement méthodique. Nous n'insisterons pas davantage sur cette erreur parce que sans l'erreur administrative elle aurait maintenant disparu.

« *L'erreur administrative* consiste à remettre la destinée des services électriques à une direction et à des commissions dont la science n'embrasse encore ni les connaissances techniques universelles, ni la pratique de la manipulation, au moins en ce qui concerne la téléphonie. »

Voilà une exécution soignée des grands chefs, qui, pour être conçue en termes mesurés, n'en est que plus décisive.

Voulez-vous un exemple de la bêtise et de la fatuité administratives ? L'année dernière, on s'en souvient, l'Administration crut faire une innovation merveilleuse en renonçant aux appareils à multipage pour acheter des multiples divisés, système Standard.

— Ça ne marchera pas, prophétisèrent les quelques techniciens égarés à l'Hôtel des téléphones.

— *Il faut que ça marche*, ripostèrent les grands chefs dont la présomption n'a d'égale que l'ignorance. L'appareil doit permettre à chaque téléphoniste de servir 200 abonnés.

L'expérience en décida autrement. Le rapport nous édifie à ce sujet :

« Le Standard a donné les résultats suivants. A Gutenberg, la téléphoniste de ce multiple, au lieu de servir 200 abonnés, selon les premières espérances, n'en sert pas même 100, comme celle du 3^e étage ; pas même 80, comme celle du 2^e étage, laquelle a cependant à lutter avec un vieux multiple primitif et tout usé ; la téléphoniste du Standard, à Gutenberg sert à peine 70 abonnés. »

Tout commentaire serait superflu !

Et le rapport conclut :

« Le nouveau système est donc inférieur aux anciens comme rendement et comme qualité puisque les dérangements y sont plus nombreux ; enfin, s'il est exact qu'il est abandonné depuis sept ans à l'étranger, c'est une preuve de plus de ce que nous avançons.

« Si la commission chargée de l'achat des nouveaux multiples avait eu la connaissance approfondie des différents systèmes téléphoniques en service à l'étranger, elle aurait fait choix du système le plus perfectionné ; en tout cas, à défaut de ces connaissances, si les membres de cette commission avaient eu l'expérience de la manipulation téléphonique, elle se serait refusée à cet achat de 2.833.000 fr. de Stan-

dard, dont le rendement sera celui d'une somme trois fois moindre.

« Que MM. les ingénieurs n'ignorent plus rien des progrès de la téléphonie universelle et qu'il leur soit permis de faire un stage de téléphoniste tout comme les ingénieurs de chemins de fer font un stage sur les machines, et d'aussi regrettables erreurs ne se reproduiront plus. »

Quand les subordonnés reconnaissent aussi clairement — avec preuves à l'appui — l'incapacité de leurs chefs, il faut vraiment que le gâchis soit à son comble !

La batterie centrale tronquée que nous promet l'Administration, aura-t-elle pour effet de faire cesser la crise ? Il n'en est rien :

« Si les signaux de la téléphoniste ne fonctionnent pas par suite du mauvais état du matériel, l'abonné ne recevra pas plus de réponse qu'auparavant, et il restera en communication avec son correspondant après la fin de conversation comme devant. Donc, pour que l'abonné ait avec la batterie centrale l'assurance que ses appels parviennent bien à son bureau, il faut que les signaux de sa téléphoniste fonctionnent régulièrement ; or, dans les anciens multiples, les annonceurs se dérèglent fréquemment par suite de l'usure, du mauvais entretien ; et pourtant la plupart fonctionnent moins mal que les signaux lumineux, « un des derniers perfectionnements en usage en Amérique », parce que la fabrication française n'a pas dû suffisamment s'inspirer de la fabrication américaine : autrement les résultats seraient les mêmes de chaque côté de l'Atlantique. »

Mais il y a mieux : telle innovation annoncée à grand fracas par l'Administration ne servirait qu'à augmenter encore — serait-ce possible ? — l'acuité de la crise :

« Quant à « l'application à titre définitif du mode d'exploitation par le départ avec clefs de conversation déjà pratiqué à Paris à titre d'essai et qui doit permettre une meilleure utilisation des lignes établies entre bureaux centraux », nous nous permettrons, monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat, d'attirer particulièrement votre bienveillante attention sur cette innovation qui menace de paralyser complètement le service cet hiver, tout en compromettant gravement la santé des téléphonistes ; les congés de maladie augmenteront sans suffire à guérir votre personnel d'extinctions de voix, de laryngites, d'ébranlements cérébraux dus à cette innovation connue sous le nom de travail en Switching.

« De prime abord il paraît agréable, rapide et sûr, — et il pourrait l'être, — mais il ne résiste pas à l'expérimentation dans les conditions où la commission veut l'appliquer, faute toujours de pouvoir l'expérimenter elle-même. Apparemment le travail est le même ; en fait, il est privé d'un concours précieux, celui de l'abonné qui, dans le premier système, accomplit une bonne partie de la besogne, quand il consent au double appel, non autorisé mais couramment pratiqué. Ce concours, pendant les heures calmes de la journée, n'est pas nécessaire : alors le système Switching est praticable, il offre même certains avantages qui peuvent le faire préférer à l'autre ; mais pendant les heures chargées, la téléphoniste de départ ne pouvant plus compter sur

l'aide de ses abonnés, devant demander toutes ses communications une à une, son travail primitivement trop considérable se trouve encore augmenté ; de plus, elle est immobilisée par l'encombrement de sa correspondante d'arrivée ; alors elle s'énervé parce que les appels se multiplient dans son groupe sans qu'elle puisse y répondre ; pressée d'obtenir sa communication, craignant d'être oubliée par sa collègue de l'arrivée, elle répète dix fois son numéro, elle s'égosille, elle s'époumone, elle s'épuise ; pendant ce temps, la téléphoniste d'arrivée est absolument ahurie par la multitude des voix qui l'assiègent. La *Switching* dans ces conditions est un travail indescriptible et infernal. »

Veut-on un exemple ? En voici un typique, chiffres à l'appui :

« Pour répondre aux 7.000 abonnés du bureau de Wagram, presque tous appelés à communiquer avec Passy, vu la proximité des deux quartiers et leurs relations, Passy n'a que deux téléphonistes d'arrivée : sur ces deux l'une d'elles donne les communications à 45 téléphonistes de départ de Wagram, c'est-à-dire qu'avec le système *Switching* 45 voix au pis-aller pourraient demander ensemble un numéro à la téléphoniste de Passy ; cela ne s'est probablement jamais produit, mais sur ces 45 voix il s'en trouve parfois une vingtaine et plus qui se font ou voudraient se faire entendre du bureau de Passy. Quelle cacophonie en résulte ? Il est facile de l'imaginer. Par contre, il est plus difficile de s'expliquer comment la téléphoniste de ce bureau ne perd pas la tête et comment celles de Wagram peuvent donner satisfaction à leurs abonnés demandant un numéro 600... et à tous ceux qui en attendant appellent désespérément. »

Et c'est la généralisation de cet extravagant état de choses que l'Administration nous propose comme remède de la crise téléphonique ! Il est difficile de se moquer plus cyniquement du public et du Parlement.

La conclusion du rapport est nettement formulée : il faut remplacer tout le matériel actuel qui ne vaut rien, ancien et nouveau. Tout replâtrage serait déplorable :

« Nous concluons donc avec vous, monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat, que « l'ancien outillage a cessé d'être à la hauteur des besoins et des progrès nouveaux et de l'augmentation permanente du nombre des abonnés », et nous ajouterons que LE NOUVEL OUTILLAGE SERA ENCORE INFÉRIEUR A L'ANCIEN, ce que nous avons démontré.

« C'est donc tout le matériel existant ancien et nouveau qui devrait être remplacé par celui qui, après l'examen de tous les systèmes en activité à l'étranger, serait reconnu le meilleur, toutefois en lui affectant le personnel reconnu nécessaire là où il fonctionne bien. Les téléphonistes françaises ne redoutent aucune comparaison loyalement établie. »

En attendant, pour diminuer l'acuité de la crise les dames employées proposent les trois réformes suivantes, qui sont, au moins les deux dernières, immédiatement applicables :

1° L'augmentation du personnel ;

2° L'entretien minutieux du matériel existant ;
3° L'application du mode d'exploitation des appareils le plus propre à faciliter le service.

« Le personnel doit être augmenté d'UN TIERS au moins, ce qui permettra de constituer une brigade de réserve ; le service mixte serait enfin supprimé, et les téléphonistes pourraient prétendre au repos hebdomadaire voté par le Parlement et qu'elles n'ont jamais goûté. Nous pourrions citer certains bureaux ou dix dimanches de suite elles se sont trouvées à leurs postes. »

On voit que le personnel — et nous insistons sur ce point — arrive, par des moyens d'investigation différents, à la même conclusion que l'Association des Abonnés au téléphone. La réforme de M. Bérard, incomplète et bâtarde, n'améliorera pas la situation et la fera même empirer à certains égards. Tout le matériel actuel doit être remplacé par un système en harmonie avec les progrès de la téléphonie.

Nous avons toujours soutenu les légitimes intérêts du personnel. Nos adhérents n'ont pas oublié notre enquête sur la situation des téléphonistes, enquête qui a révélé des faits véritablement scandaleux à la charge de l'Administration. Nous savons, et nous n'avons cessé de répéter que les dames employées ne sont pas responsables de la situation actuelle, et que, pour la très grande majorité d'entre elles (le rapport actuel est là pour le prouver), le zèle et les connaissances techniques sont indiscutables.

Les intérêts des abonnés et du personnel sont solidaires. L'identité de leurs revendications et de leurs critiques, en ce qui concerne l'outillage et le projet de réforme actuel, ne peut manquer d'impressionner le Parlement.

Un "pro domo" administratif

L'administration interviewée. — Un article de la « Petite République ». — Une défense pitoyable. La réponse de M. de Montebello.

L'Administration s'est émue dès qu'elle a eu vent des critiques dont son projet était l'objet de la part de l'Association des Abonnés au téléphone.

Dans une interview publiée par la *Petite République*, M. Broin, secrétaire du directeur de l'exploitation électrique, a essayé assez maladroitement de défendre l'œuvre bâtarde de la Commission. Voici les passages principaux de cet article :

Les ingénieurs, les techniciens et les fonctionnaires se sont mis aussitôt à l'étude. De leurs recherches et de

leurs rapports, vient de sortir une modification nouvelle : l'emploi de la « Batterie centrale ».

Ces deux termes, qui ne vous apparaissent qu'avec une signification assez vague, ont cependant provoqué un vif émoi chez les membres de l'« Association des abonnés au téléphone ». Leur président affirme publiquement que l'on va demander aux contribuables un sacrifice de dix millions en pure perte, car — d'après ses dires — le projet de réforme ne peut donner que des désillusions.

Naturellement M. Broin déclare que ce cri d'alarme n'est pas justifié, et, après un éloge hyperbolique de la pseudo-réforme administrative, il répond à la question suivante du reporter :

— Je vois très bien qu'en utilisant la « Batterie centrale » vous supprimez l'exercice désagréable que nous pratiquons actuellement en pressant sur les boutons des appareils, ou en faisant tourner la manivelle. Mais ce système de « batterie centrale » réduite aux signaux d'appel et de fin de communication comprend le maintien, aux postes des abonnés, des piles primaires. Et vos adversaires affirment que « le maintien de ces piles, supprimées dans toutes les « batteries centrales » en usage à l'étranger, présente tous les inconvénients du système actuel ».

— La critique n'est pas exacte entièrement. Pour les réseaux très restreints, la suppression des piles placées — chez les abonnés — dans les petites boîtes rouges que vous trouvez au-dessous ou à côté de tous les appareils serait peut-être utile. Je crois qu'il n'en irait pas ainsi avec les réseaux étendus. Je précise.

« Une communication de Paris à Marseille serait — d'après des expériences faites avec Paris — beaucoup moins nette si elle s'accomplissait sans la présence des piles primaires installées chez les abonnés. Comme nous n'avons pas à envisager seulement le service du réseau téléphonique parisien, mais qu'il nous faut songer encore aux abonnés de Marseille, de Bordeaux ou de Brest, nous gardons le système de la meilleure communication, celle qui permet d'entendre plus nettement les paroles transmises.

« Il est encore un autre argument décisif. L'installation que préconisent ces critiques reviendrait très cher : il vaut mieux ne dépenser que dix millions avec un résultat partiel, mais pratique, que de se risquer à en sacrifier 50 ou 60 et d'obtenir des mécomptes. »

*
*
*

Dès qu'il a eu connaissance de cette interview, M. de Montebello a adressé à la *Petite République* la lettre suivante, que sa direction, très courtoisement, s'est empressée de publier :

Paris, le 8 novembre.

Monsieur le Rédacteur en Chef,

La *Petite République* nous met en cause dans un article de son numéro du 6 novembre dernier intitulé la *Batterie centrale*, et dont le fond constitue une réponse de l'Administration, à la protestation du Président de l'Association des Abonnés au Téléphone contre l'adoption d'une *Batterie Centrale incomplète et bâtarde*, au lieu de la *Batterie Centrale* telle qu'elle est adoptée partout ailleurs.

Permettez-moi d'user de mon droit de réponse pour mettre au point les assertions de l'Administration à notre égard. On prétend que l'annonce de l'adoption de la Batterie Centrale a provoqué un vif émoi chez les membres de l'Association des Abonnés au Téléphone.

Il eut été plus exact de convenir qu'au contraire l'Association des Abonnés au Téléphone a été la première à demander l'adoption de la *Batterie Centrale complète et intégrale*, telle qu'elle est en usage aux États-Unis, en Angleterre, en Belgique et dans presque tous les pays civilisés du monde entier.

L'Association des Abonnés a seulement protesté et continuera à protester énergiquement contre la prétention de l'Administration d'importer à Paris une Batterie Centrale qui laisse de côté, sous prétexte d'économies mal entendues, son principe fondamental qui est, comme son nom l'indique, la centralisation des forces électriques.

En affirmant que les piles locales sont préférables pour la transmission à grande distance, l'Administration cherche une fois de plus à induire le public en erreur. Il serait curieux de savoir sur quelles expériences elle s'appuie pour soutenir son affirmation. Jamais elle n'a fait les essais suffisamment approfondis, qui partout ailleurs ont toujours été en faveur de la Batterie Centrale. Une telle affirmation ne peut donc avoir aucune valeur technique.

L'administration pourrait-elle nous dire comment il se fait qu'au contraire, dans les pays pratiquant la Batterie Centrale, la suppression des piles, chez les abonnés a amélioré la transmission, au point de pouvoir augmenter considérablement la longueur des lignes interurbaines auprès desquelles les lignes de Paris Bordeaux et Paris Marseille sont infimes ?

Et lorsqu'elle prétend que la suppression des piles locales n'offre d'intérêt que pour les petites villes, elle se trompe fort, c'est tout juste le contraire qui est la vérité ; car, plus un réseau téléphonique est étendu et comprend un grand nombre de lignes, et plus il y a d'intérêt à supprimer les piles locales chez les abonnés. C'est une vérité élémentaire en téléphonie.

Encore une fois, puisque l'administration tout entière, et même le Sous-Secrétaire d'Etat reconnaissent que notre système de communications téléphoniques est déplorable, pourquoi ne pas entrer franchement dans la voie des réformes, dont l'Association des Abonnés au Téléphone a montré les grandes lignes ?

Pourquoi ne pas appliquer à Paris, le système à *Batterie Centrale complète et intégrale*, en supprimant ces innombrables piles primaires qui encombrant actuellement les bureaux des abonnés, et qui sont la honte du système actuel ?

Il est à souhaiter que cette fois l'administration comprendra que l'Association des Abonnés, loin de s'insurger contre l'adoption de la *Batterie Centrale* à Paris en réclame au contraire, depuis longtemps, l'adoption immédiate ; mais ce qu'elle

ne veut pas, c'est une batterie centrale *décentralisée*.

Quant aux 50 ou 60 millions dont on parle, dans le seul but d'effrayer le public, l'administration serait bien en peine d'en faire un décompte sérieux. Ce sont des chiffres en l'air.

MAURICE DE MONTEBELLO,

Président de l'Association des Abonnés
au Téléphone.

UN VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Sur la proposition de M. Chassaigne-Goyon, le Conseil Municipal de Paris a adopté, dans sa séance du 3 novembre dernier, un vœu réclamant la transformation complète du service des téléphones;

En voici la teneur:

Le Conseil,

Considérant que le fonctionnement du service des téléphones, au lieu de s'améliorer, devient de jour en jour plus défectueux, et que cet état de choses lèse gravement les intérêts de l'industrie et du commerce parisiens;

Qu'il est du devoir du Conseil municipal d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur l'organisation déplorable de ce monopole d'Etat,

Émet le vœu:

Que le service des téléphones, qui fonctionne à la satisfaction de tous dans nombre de pays étrangers, soit l'objet d'une réorganisation complète, tant au point de vue technique qu'au point de vue administratif, et que le tarif aujourd'hui léonin des abonnements et des communications à longue distance soit révisé,

Et invite l'Administration à transmettre ce vœu, dans le plus bref délai, aux ministres compétents.

M. Maurice de Montebello, au nom de l'Association des Abonnés au Téléphone, a adressé une lettre aux principaux journaux de Paris, pour protester contre le bluff de la commission administrative, et signaler brièvement les erreurs et les dangers du projet de M. Bérard.

Nos remerciements à nos confrères la Presse, l'Événement, le Journal, le Gil Blas, l'Echo de Paris, la Libre Parole, l'Eclair, le Journal des Débats, l'Action, l'Autorité, l'Aurore, le Journal des Postes, le Bulletin des Halles, etc.



Un meeting des employés des P. T. T.

Les revendications des agents et sous-agents.
La question téléphonique. — Un discours
de M. de Montebello.

Le 3 novembre, les employés des postes, télégraphes et téléphones ont tenu un meeting important à Tivoli-Vaux-Hall. Six mille agents ou sous-agents étaient venus affirmer, dans cette imposante manifestation, les légitimes revendications du personnel, et établir nettement les responsabilités de l'administration à l'égard de ses employés et du public.

Notre président représentait à cette réunion l'Association des Abonnés au Téléphone. Les membres du Parlement et du Conseil municipal de Paris étaient venus en grand nombre.

Après une allocution de M. Cabardos, élu président, qui expose le but de la réunion et fait régler l'ordre du jour, on entend successivement MM. Dubief et Grangier, qui exposent le programme de l'Association générale des agents des postes et du syndicat des sous-agents; Silvani, porte-parole des jeunes facteurs, si mal traités par l'Administration; Vallé, au nom des agents sédentaires et ambulants.

Dans tous les services, la tactique administrative s'affirme identique: temporiser toujours et ajourner sans cesse les réformes les plus urgentes; promettre, mais ne réaliser jamais; faire des économies « de bouts de chandelles » qui compromettent la marche des services. Personnel insuffisant; surmené et mal payé, favoritisme éhonté à tous les échelons, outillage défectueux, routine et incurie dans les services: tel est le bilan de la crise actuelle.

La question téléphonique a été plus spécialement traitée par M^{lle} Puissant, au nom des demoiselles du téléphone, et par M. Maurice de Montebello, président de l'Association des Abonnés, qui ont affirmé la solidarité étroite entre les revendications du personnel et celles du public. Fini l'antagonisme entre l'abonné et la téléphoniste, que l'administration était si heureuse d'exploiter!

M^{lle} Puissant a beaucoup amusé l'auditoire par une allocution spirituelle. Reprenant les principaux griefs articulés dans le rapport des Dames Employées (que nous analysons d'autre part), elle a montré l'état déplorable du service intérieur, qui, par la faute de l'administration, ne peut être assuré d'une manière satisfaisante.

Dans un discours très documenté, M. de Montebello a fait ressortir la mauvaise foi de l'administration, qui a failli à toutes ses promesses, envers le personnel comme envers les abonnés. En ce moment elle va présenter aux Chambres un projet de pseudo-réforme téléphonique, qui est condamné par tous les hommes compétents, et qui ne remédierait pas à la crise actuelle. Il importe de mettre le Parlement en garde contre

les pièges qu'on lui tend. Notre président affirme une fois de plus les sympathies des abonnés à l'égard du personnel. M. de Montebello est très applaudi.

M. Marcel Sembat, rapporteur à la Chambre du budget des P.T.T., assure les agents du concours du Parlement et du sien propre. Il réclame énergiquement l'autonomie du budget des postes.

Après des allocutions de MM. Buisson, Chauvière, Lafferre, députés, Fribourg, conseiller municipal, l'assemblée vote un ordre du jour réclamant énergiquement des réformes et l'amélioration de la situation matérielle et morale du personnel.

M. Bérard a été quelque peu conspué à la sortie.

Toutes nos félicitations au personnel, dont l'attitude très digne et très énergique mérite de conquérir toutes les sympathies du public.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Délivrance par les Bureaux - Succursales de la C^{ie} P.-L.-M. de billets simples, billets d'aller et retour, billets pris à l'avance.

Les bureaux-succursales de la Compagnie, à Paris, délivrent, pour toutes les gares de son réseau, des billets simples (plein tarif, demi-tarif, tarif militaire), et des billets d'aller et retour de toutes classes.

Ces bureaux-succursales sont situés :

Rue Saint-Lazare, 88; rue des Petites-Écuries, 11; rue de Rambuteau, 6; rue de Rennes, 45; rue Saint-Martin, 252; place de la République, 16; rue Sainte-Anne, 6; rue Tiquetonne, 64.

Ils délivrent également et à l'avance par séries de 20, avec une réduction de 10 % sur le prix ordinaire des places, des billets de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour les gares de la banlieue de Paris situées jusqu'à Fontainebleau et Corbeil inclusivement. Ces billets peuvent être utilisés dans les deux sens (aller ou retour).

Amérique du Sud.

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et la Société de Transports maritimes à vapeur, à Marseille, viennent d'élaborer un nouveau tarif comportant des prix réduits pour le transport direct des marchandises à petite vitesse, par expédition d'au moins 50 kilog., du réseau P.-L.-M., sur les ports de Montévidéo (Uruguay), Buenos-Ayres (République Argentine), Rio-de-Janeiro et Santos (Brésil).

Ce nouveau tarif a été mis en vigueur le 6 octobre, il est applicable, depuis la gare d'entrée sur le réseau P.-L.-M., aux marchandises en provenance des autres réseaux.

Il y a tout lieu d'espérer que les avantages offerts par ce tarif, joints à la facilité de déterminer d'avance avec certitude le coût total du transport jusqu'au port de destination, contribueront largement au développement du commerce d'exportation sur l'Amérique du Sud.

Billets d'aller et retour de Paris en Italie (via Mont-Cenis).

De Paris à :	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.	
Turin.....	147 »	106 15	69 25	} Validité : 30 jours.
Milan.....	164 80	116 75	»	
Gênes.....	169 80	121 40	»	
Venise.....	216 35	153 75	»	
Florence....	217 40	154 80	»	
Rome.....	266 90	189 50	»	} Validité : 45 jours.
Naples.....	315 50	223 50	»	

Ces billets sont délivrés toute l'année à la gare de Paris-P.-L.-M. et dans les bureaux succursales.

La durée de validité des billets valables 30 jours, peut être prolongée de 15 jours et celle des billets valables 45 jours peut être prolongée de 22 jours, moyennant le paiement d'un supplément égal à 10 % du prix du billet (cette prolongation ne peut être accordée que par les gares de départ et de destination du billet).

D'autre part la durée de validité des billets d'aller et retour « Paris-Turin » est portée gratuitement à 60 jours lorsque le voyageur prend à Paris un billet circulaire italien conjointement avec le billet d'aller et retour Paris-Turin ou lorsqu'il justifie avoir pris à Turin, soit un billet circulaire italien soit un billet d'abonnement spécial italien, soit un billet d'aller et retour combiné italien.

Arrêts facultatifs.

Franchise de 30 kilogrammes de bagages sur le réseau P.-L.-M.

Stations hivernales (Nice, Cannes, Menton, etc.).

Billets d'aller et retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes. Valables 33 jours.

Du 15 octobre au 15 mai, la Compagnie délivre, dans toutes les gares de son réseau, sous condition d'effectuer un minimum de parcours simple de 150 kilomètres, aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, pour les stations hivernales suivantes : Hyères et toutes les gares situées entre Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples ordinaires (pour les 2 premières personnes), le prix d'un billet simple pour la 3^e personne, la moitié de ce prix pour la 4^e et chacune des suivantes.

La durée de validité des billets peut être prolongée une ou plusieurs fois de 15 jours moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 %.

Arrêts facultatifs.

Faire la demande de billets quatre jours au moins à l'avance à la gare de départ.

Services directs entre Paris et le Maroc, via Marseille. Billets simples valables 15 jours.

De Paris à :	Prix par les paquebots :				
	1 ^{re} de la C ^{ie} de navigation mixte (Touache).			2 ^e de la Compagnie Paquet.	
	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.
Tanger	197 »	136 »	93 »	197 »	136 »

Ces prix comprennent la nourriture à bord des paquebots.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. — Franchise de 30 kilogr. de bagages en chemins de fer et de 100 kilogr. en 1^{re} classe, 60 kilogr. en 2^e classe et 30 kilogr. en 3^e classe sur les paquebots. — Enregistrement direct des bagages de Paris à Tanger ou réciproquement.

Délivrance des billets à Paris : à la gare de Paris-P.-L.-M. ; — à l'Agence de la Compagnie de navigation mixte (C^{ie} Touache) chez M. Desbois, 9, rue de Rome, et dans les bureaux de la Société générale de transports maritimes à vapeur, rue Ménars, 8, pour les parcours à effectuer par les paquebots de la Compagnie Paquet.

Les voyageurs pour le littoral de la Méditerranée peuvent retenir leurs places d'avance dans le train *Côte d'azur rapide*, qui est mis en marche tous les jours, sauf le dimanche, depuis le vendredi 3 novembre.

PRIME absolument gratuite

OFFERTE AUX ADHÉRENTS

La carte d'identité remise à nos adhérents comporte un emplacement réservé à la photographie du titulaire.

Par suite d'un accord intervenu entre l'un des plus habiles photographes de Paris,

M. ANTHONY'S, 44, rue Pasquier
(GARE SAINT-LAZARE)

et l'Association, nous pouvons offrir *gracieusement* à tous les adhérents, la photographie qui doit être apposée sur cette carte.

Se présenter muni de la carte d'identité à la

PHOTOGRAPHIE D'ART
ANTHONY'S

44, Rue Pasquier (En face la Cour de Rome)

(GARE SAINT-LAZARE)

TELEPHONE : 322.85

TÉLÉPHONE 428-67.

GEORGES DEGUELDRE

TÉLÉPHONE 428-67.

CHARLEROI

Bois, Cokes, etc.

Galetterie extra, les 1.000 kil.	63
Gilletin	64
Galetterie, 1 ^{re} qualité	62
Gilletin	63
Anthracite anglais extra, pour Salamandre.	69
— belge, 1 ^{re} qualité	59
Charbon Charleroi, extra, pour calorifères.	56
1 ^{re} et 2 ^e qualités	52

CHARBONS pour CALORIFÈRES à basse pression

Gilletin anthracite anglais	63
— belge	53

PRIX SPÉCIAUX
pour commandes importantes

Bureaux : 29, rue Bouchardon (10^e)

Chantiers à Aubervilliers

Reliés aux voies ferrées et navigables.

Anthracite Anglais

DU PAYS DE GALLES

Spécialement recommandé.

Un escompte de 3 0/0 sera réservé aux adhérents de "l'Association des Abonnés au Téléphone" pour tous achats au-dessus de 50 fr.

EXPÉDITIONS PAR WAGONS DIRECTEMENT DES MINES

Boulets, gros ou petits, les 1000 k.	49
Briquettes à trous, le mille.	54
Bois de Bourgogne, as., 2 traits.	49
— — — 3 —	51
Margotins, le cent.	8
Ligots résinés, le cent.	7
Cokes de Gaz, Compagnie Parisienne	
N° 0, l'hecto.	1.95
N° 1, —	1.90
Gros coke	1.75

TARIF SPÉCIAL POUR IMMEUBLES

P.-S. — Un Représentant est envoyé sur demande.

TÉLÉPHONE

116-06

MONTTEBELLLO



CHAMPAGNE

G. LECOCCQ, Agent Général, 22, rue de la Michodière, PARIS

TÉLÉPHONE

116-06